



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Deux cent-unième session

201 EX/13

PARIS, le 20 mars 2017
Original anglais

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

STRATÉGIE À MOYEN TERME RÉVISÉE 2017-2021 DE L'INSTITUT DE STATISTIQUE DE L'UNESCO (ISU)

Résumé

Ce document présente la stratégie à moyen terme révisée 2017-2021 de l'ISU, qui harmonise le programme d'action et les ressources de l'Institut avec les nouvelles priorités mondiales découlant de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015.

Ce point n'a aucune incidence administrative ou financière.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 7.



INTRODUCTION

1. Depuis l'approbation de la stratégie à moyen terme révisée de l'ISU pour 2014-2021, le contexte statistique a beaucoup changé dans les domaines relevant du mandat de l'UNESCO, en particulier suite à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses ambitieux Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015. Pour relever les défis de ce nouveau contexte statistique et conserver sa position de source de statistiques fiables dans les domaines de compétence de l'UNESCO, l'Institut, sur recommandation de son Conseil d'administration, a révisé sa stratégie à moyen terme afin d'harmoniser son programme d'action et ses ressources avec les nouvelles priorités mondiales de la façon la plus efficace et efficiente possible. Le succès de cette stratégie à moyen terme révisée dépend de la disponibilité des fonds nécessaires pour financer les activités de l'Institut pendant la période 2017-2021.

NOUVELLE STRATÉGIE À MOYEN TERME DE L'ISU ADAPTÉE AUX BESOINS STATISTIQUES DU NOUVEAU PROGRAMME 2030

2. Du point de vue des statistiques, le Programme 2030 représente un tournant, puisque les données sont produites et utilisées aux niveaux national et international. Les ODD vont beaucoup plus loin que leurs prédécesseurs, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La portée du Programme est beaucoup plus grande, et la réduction des inégalités y tient une place plus importante, de même que les résultats de l'apprentissage, en particulier dans le domaine de l'éducation. Il impose la nécessité de se doter d'indicateurs ventilés entre les différents groupes de population pour mieux mesurer les progrès réalisés dans les groupes défavorisés et vise à mesurer les compétences relatives à la société, la technologie et l'environnement.

3. Toutefois si les ODD sont en grande partie à l'origine de ces besoins, ils ne sont pas les seuls. Des demandes existantes et nouvelles émanant de l'UNESCO, des États membres et de la communauté internationale en général imposent à l'ISU d'élargir ses domaines de travail pour produire des données et des indicateurs d'une plus grande variété. La présente stratégie à moyen terme vise des sources d'information plus diversifiées, un système d'information solide, des cadres d'indicateurs, des normes et des méthodes plus rigoureuses pour harmoniser les échelles de mesure de l'évaluation de l'apprentissage, ainsi que des approches plus créatives de la collecte de données.

4. En décembre 2015, à sa 17^e session, le Conseil d'administration de l'ISU a recommandé de mettre à jour la stratégie à moyen terme de l'Institut pour mieux prendre en compte le nouveau contexte et les perspectives d'évolution future. Suite à cette recommandation, la stratégie à moyen terme 2017-2021 a été élaborée à l'issue de consultations avec le personnel, le Conseil d'administration et un large éventail de parties prenantes de l'Institut, reflétant plus fidèlement les besoins liés au Programme 2030.

5. Une première version préliminaire de cette stratégie a été présentée au comité d'orientation et de planification de l'ISU en juillet 2016. En décembre 2016 (18^e session), le Conseil d'administration de l'ISU a réalisé un autre examen avant de déléguer la responsabilité de la révision et de l'approbation finales au Comité d'orientation et de planification. Suite à cette procédure, le Comité a approuvé la stratégie à moyen terme 2017-2021 en janvier 2017.

6. Cette stratégie, jointe en annexe, vise à mettre en adéquation le programme d'action de l'Institut avec les besoins d'information des États membres et de la communauté internationale. En travaillant avec les États membres, l'ISU conduira la création de statistiques, de normes et d'orientations à l'intention des pays et des organisations internationales sur la mise en œuvre, le suivi et la communication des données et d'indicateurs en rapport avec le mandat de l'UNESCO, notamment les ODD concernés et leurs cibles. L'ISU élaborera une approche plus globale et intégrée en vue d'améliorer les capacités statistiques des États membres à moyen et à long termes.

Projet de décision

7. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter le projet de décision suivant :

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le document 201 EX/13,
2. Prend note des raisons justifiant la révision de la stratégie à moyen terme de l'ISU et du travail accompli à cette fin ;
3. Approuve la stratégie à moyen terme révisée de l'ISU jointe en annexe au présent document.

ANNEXE

Stratégie à moyen terme de l'ISU 2017-2021

Janvier 2017



TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. INTRODUCTION	1
2. NOTRE PROJET	2
3. NOTRE MISSION	2
4. NOTRE STRATÉGIE.....	3
4.1 Pilier A : Normes et méthodes	4
Objectif stratégique A1 : Élaboration et diffusion de normes et méthodes communes de qualité et reconnues au niveau international	5
Objectif stratégique A2 : Renforcement des capacités des pays pour la mise en œuvre des normes et méthodes reconnues au niveau international.....	10
Objectif stratégique A3 : Élaboration et application de normes et de méthodes internes communes, de qualité et reconnues	11
4.2 Pilier B : Production de données.....	12
Objectif stratégique B1 : Amélioration de l'engagement et de la capacité des pays à communiquer à l'ISU des données comparables au niveau international.....	14
Objectif stratégique B2 : Amélioration de la capacité de l'ISU à produire des données et des métadonnées de qualité et comparables au niveau international	15
Objectif stratégique B3 : Amélioration de l'efficacité de la production de données par l'élargissement des partenariats stratégiques	17
4.3 Pilier C : Analyse, communication et utilisation des données	18
Objectif stratégique C1 : Production et diffusion de travaux analytiques de qualité	20
Objectif stratégique C2 : Promotion de l'utilisation des produits et données de l'ISU	21
5. ENVIRONNEMENT PROPICE	22
Méthode de travail	22
Appui à l'administration et la gestion.....	23
Technologies de l'information	23
Travail avec les États membres et partenariats.....	23
Ressources financières.....	24

1. INTRODUCTION

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est le bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le dépositaire pour le système des Nations Unies de statistiques comparables au niveau international sur l'éducation, la science, la culture et la communication.

Depuis l'approbation de la stratégie à moyen terme révisée de l'ISU pour 2014-2021, dans les domaines relevant du mandat de l'UNESCO, le contexte statistique a beaucoup changé, en particulier suite à l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses ambitieux Objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015.

Du point de vue des statistiques, le Programme 2030 représente un tournant, puisque les données sont produites et utilisées aux niveaux national et international. Les ODD vont beaucoup plus loin que leurs prédécesseurs, les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La portée du Programme est beaucoup plus grande et la réduction des inégalités y tient une place plus importante, de même que les résultats de l'apprentissage. Il impose la nécessité de se doter d'indicateurs ventilés entre les différents groupes de populations pour mieux mesurer les progrès réalisés dans les groupes défavorisés et vise à mesurer les compétences relatives à la société, la technologie et l'environnement. Des États membres ont été les chefs de file de l'élaboration du Programme 2030 et du cadre d'indicateurs mondiaux pour le suivi et l'examen des ODD. Des organisations internationales, dont l'ISU, ont fourni des conseils experts sur le cadre proposé et sont maintenant désignées comme les responsables d'indicateurs spécifiques. En ce qui le concerne, l'ISU est le responsable de la plupart des indicateurs mondiaux relatifs à l'ODD 4 et aux autres cibles relatives à l'éducation ainsi que des indicateurs mondiaux pour la science, la technologie et la culture des ODD 9 et 11, respectivement.

Toutefois, si les ODD sont en grande partie à l'origine de ces besoins, ils ne sont pas les seuls. Des demandes existantes et nouvelles émanant de l'UNESCO, des États membres et de la communauté internationale en général imposent à l'ISU d'élargir ses domaines de travail pour produire des données et des indicateurs d'une plus grande variété. La stratégie à moyen terme vise des sources d'information plus diversifiées, un système d'information solide, des cadres d'indicateurs, des normes et des méthodes plus rigoureuses pour harmoniser les échelles de mesure de l'évaluation de l'apprentissage, ainsi que des approches plus créatives de la collecte de données.

En travaillant avec les États membres, l'ISU conduira la création de statistiques, de normes et d'orientations destinées aux pays et aux organisations internationales sur la mise en œuvre, le suivi et la communication de données et d'indicateurs en rapport avec le mandat de l'UNESCO, notamment les ODD concernés et leurs cibles. Il élaborera une approche plus globale et intégrée en vue d'améliorer les capacités statistiques des États membres à moyen et à long termes.

Cette augmentation des attentes vis-à-vis de l'ISU dans une période de réduction des ressources financières impose une utilisation plus efficace du capital humain et financier et des partenariats plus actifs, qui sont indispensables à l'exécution de son programme de travail. Ces partenariats incluent notamment des organisations régionales et internationales, des décideurs, des analystes des politiques, des donateurs, des États membres, des groupes de la société civile, des chercheurs et des universitaires.

Pour relever les défis de ce nouveau contexte statistique et conserver sa position de source de statistiques fiables dans les domaines de compétence de l'UNESCO, l'Institut, sur recommandation de son Conseil d'administration, a révisé sa stratégie à moyen terme afin d'harmoniser son programme d'action et ses ressources avec les nouvelles priorités mondiales de la façon la plus efficace et efficiente possible. Le succès de cette stratégie à moyen terme révisée dépend de la disponibilité des fonds nécessaires pour financer les activités de l'Institut pendant la période 2017-2021.

2. NOTRE PROJET

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 s'appuie sur la disponibilité et l'utilisation effective de statistiques de qualité afin que :

- les pays puissent constituer leurs propres systèmes de statistiques fondés sur les normes internationales en la matière ;
- les politiques, la recherche, les plaidoyers, le dialogue et les décisions puissent s'appuyer sur des données statistiques solides ;
- les pays puissent mesurer leurs progrès dans la réalisation des objectifs nationaux et internationaux et apprendre de l'expérience des autres ;
- les États membres et leurs citoyens aient accès à des statistiques internationales auxquelles ils puissent se fier et qu'ils puissent utiliser ;
- les progrès accomplis dans la réalisation des ODD dans les domaines de compétence de l'UNESCO puissent être évalués.

3. NOTRE MISSION

« Dans le cadre du mandat général assigné à l'UNESCO, à savoir contribuer à l'avancée et au partage du savoir et à la libre circulation des idées, l'Institut a pour mission de fournir, en matière d'éducation, de science, de culture et de communication, des informations statistiques qui facilitent la prise de décisions dans les États membres et favorisent le débat démocratique sur les questions qui relèvent de la compétence de l'UNESCO, en faisant appel à cette fin aux normes professionnelles les plus élevées et à la plus grande indépendance intellectuelle dans la collecte et l'analyse des données¹. »

Pour remplir cette mission, il convient :

- d'élaborer et entretenir des méthodes adaptées aux besoins et aux difficultés propres aux pays, à tous les stades de leur développement ;
- d'appliquer les plus hautes normes professionnelles fondées sur les Principes fondamentaux régissant les activités statistiques internationales, qui incluent la transparence, la responsabilisation et l'utilisation la plus efficace possible des ressources ;
- de recueillir, traiter, vérifier, analyser et diffuser des données de qualité, pertinentes et comparables au niveau international sur l'éducation, la science, la culture et la communication ;
- de renforcer les capacités des offices nationaux de statistique et des ministères compétents afin qu'ils produisent et utilisent des statistiques de qualité ;
- de proposer en accès libre les données et autres produits de l'ISU à différents types d'utilisateurs tels que les gouvernements, les organisations internationales et non gouvernementales, les fondations, les chercheurs, les journalistes et le grand public.

¹ Article III des *Statuts de l'Institut de statistique de l'UNESCO*.

4. NOTRE STRATÉGIE

La stratégie à moyen terme révisée 2017-2021 a été élaborée à l'issue de consultations avec le personnel de l'ISU, son Conseil d'administration et un large éventail de parties prenantes pour mieux rendre compte des besoins liés au Programme 2030. Elle a pour ambition d'harmoniser le programme de travail de l'Institut avec les besoins d'information des États membres et de la communauté internationale.

La stratégie à moyen terme 2017-2021 suit les principes de la gestion axée sur les résultats qui jouent un rôle central dans le processus de planification de l'UNESCO.

Elle repose sur trois piliers :

Pilier A : Normes et méthodes

Pilier B : Production de données

Pilier C : Analyse, communication et utilisation des données.

À chaque pilier est associé un objectif général ainsi que des objectifs stratégiques, des résultats escomptés et des produits. La dernière partie de la stratégie traite des ressources humaines et financières.

LES TROIS PILIERS DE LA STRATÉGIE DE L'ISU :



4.1 Pilier A : Normes et méthodes

Objectif général A :

Normes et de méthodes communes de qualité et reconnues pour la collecte et la production de données et d'indicateurs dans les domaines de l'éducation, la science, la culture et la communication

Introduction

Les 17 objectifs et 169 cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par les Chefs d'État en septembre 2015 imposent aux pays l'obligation sans précédent de produire plus rapidement des données ventilées et détaillées de qualité en vue de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs. Les pays devront mettre en place de nouveaux types d'enquêtes et de méthodes pour collecter des données, instaurer des cadres nationaux et élaborer de nouveaux processus pour suivre la qualité des données et des indicateurs résultants. En outre, ils devront communiquer aux organisations internationales des données récentes, exactes et comparables avec celles d'autres pays. Ils continueront aussi d'avoir besoin de systèmes de statistique pleinement opérationnels pour disposer de données factuelles pouvant éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au jour le jour.

L'ISU devra développer de nouveaux outils, directives et méthodes pour la communication des données au niveau international afin d'aider les pays à relever ces défis et à appliquer ces normes en vue d'améliorer leurs systèmes statistiques nationaux. Ces ressources sont essentielles pour que les pays disposent des données nécessaires à la formulation de leurs politiques et à la prise de décisions ainsi qu'au suivi et à l'examen du Programme 2030.

L'Institut a pour mission d'établir les normes et les méthodes nécessaires aux pays pour garantir la qualité des données produites aux niveaux national et international et leur caractère comparable. Celles-ci forment le socle de systèmes de statistiques solides, essentiels à la production de données de qualité.

Il est chargé d'élaborer, de maintenir et de mettre à jour, selon le cas, les normes en place. Pendant la période 2017-2021, la priorité sera donnée aux normes les plus nécessaires au Programme 2030. L'ISU devra également élaborer et maintenir des normes et des méthodes internes aux fins d'assurance qualité et de traitement des données émanant des États membres et de nouvelles sources.

Pour atteindre ces objectifs, l'Institut a défini pour ce pilier trois objectifs stratégiques assortis de résultats escomptés, qui sont présentés ci-dessous.

Pilier A : Normes et méthodes		
Objectifs stratégiques	Résultats escomptés (ER)	Produits
<u>A1 : Élaboration et diffusion de normes et méthodes communes de qualité et reconnues au niveau international</u>	ER 1. Normes d'évaluation de l'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Cadre mondial commun de contenu de référence pour chaque domaine d'apprentissage• Cadre d'assurance qualité des données pour l'évaluation de l'apprentissage• Package bien défini de communication des résultats de l'apprentissage
	ER 2. Équité et inclusion	<ul style="list-style-type: none">• Manuel de mesure de l'équité dans l'éducation• Directives pour la production d'indicateurs à partir d'enquêtes auprès des ménages et d'autres sources de données

		<ul style="list-style-type: none"> • Manuel de mesure des statistiques liées au genre dans l'éducation • Boîte à outils pour la mesure de l'égalité des genres dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM)
	ER 3. Données financières et statistiques de dépenses	<ul style="list-style-type: none"> • Guide de méthodologie des comptes nationaux de l'éducation • Directives relatives à la collecte et l'analyse des dépenses privées consacrées à l'éducation • Recommandation révisée de l'UNESCO concernant la normalisation internationale des statistiques sur la science et la technologie • Recommandation internationale sur les comptes satellites de la culture
	ER 4. Cadres d'indicateurs thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres d'indicateurs thématiques pour l'éducation, la STI, la culture et les TIC dans l'éducation • Métadonnées détaillées pour chaque indicateur
	ER 5. Normes internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une structure mondiale de données pour l'éducation (liste de codage commune et reconnue au niveau international des métadonnées relatives aux concepts relatifs à l'éducation)
<u>A2 : Renforcement des capacités des pays pour la mise en œuvre des normes et méthodes reconnues au niveau international</u>	ER 6. Renforcement des capacités des pays pour la mise en œuvre de normes et de méthodes reconnues au niveau international	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux pays pour l'adoption et l'application de normes pertinentes
<u>A3: Élaboration et application de normes et de méthodes internes communes, de qualité et reconnues</u>	ER 7. Production de données plus récentes, exhaustives et de meilleure qualité	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure disponibilité des principaux indicateurs et données • Plus grande transparence des définitions d'indicateurs et des calculs

Objectif stratégique A1 : Élaboration et diffusion de normes et méthodes communes de qualité et reconnues au niveau international

L'ISU est responsable de deux grandes classifications, la *Classification internationale type de l'éducation (CITE)* et le *Cadre international révisé pour les statistiques culturelles*. Il est également responsable de la « Recommandation de 1978 concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la science et à la technologie » et du *Manuel pour les statistiques relatives aux activités scientifiques et techniques 1984* afférent. En outre, il contribue au *Manuel de Frascati* de l'OCDE sur les statistiques en R-D et au *Manuel d'Oslo* sur la mesure de l'innovation de l'OCDE/Eurostat.

Ces classifications forment les principaux cadres de la communication de données comparables au niveau international sur l'éducation, la STI et la culture, qui devront être maintenus et suivis pendant la période 2017-2021. L'Institut donnera la priorité aux travaux concernant la mise en œuvre de la dernière révision du *Manuel de Frascati*, il révisera le *Manuel pour les statistiques relatives aux activités scientifiques et techniques 1984* et contribuera à la révision en cours du *Manuel d'Oslo*. Les classifications relatives à la culture et l'éducation sont en pleine phase de mise en œuvre et ne

devraient pas demander de révisions majeures pendant cette période. Si les ressources le permettent, des révisions des deux classifications pourront être réalisées vers la fin de la période couverte par la Stratégie à moyen terme. En complément de la classification relative à l'éducation, la CITE, un travail sera mené sur la définition d'une structure mondiale de données pour l'éducation, laquelle fournit une liste de codage normalisée et structurée plus détaillée des définitions des éléments de données à collecter et communiquer pour un usage par ceux qui produisent et partagent des données, afin de garantir un échange efficace des données entre les différentes organisations.

En plus des classifications standard, l'ISU doit maintenir ses directives et normes techniques existantes dans tous ses domaines de responsabilité, notamment : les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation ; les indicateurs de radiodiffusion et de presse ; et les directives sur la conduite d'enquêtes relatives à la R-D.

L'Institut a mis en place des méthodes pour la définition et le calcul d'indicateurs relatifs aux domaines de compétence de l'UNESCO ainsi que pour le suivi d'objectifs et de cibles internationaux. Ces méthodes seront maintenues et développées pour s'étendre à des thèmes et des indicateurs supplémentaires. Par exemple, avec l'adoption du Programme 2030, de nouvelles normes pour la mesure de l'évaluation de l'apprentissage, de l'équité et l'inclusion, de l'égalité des genres, de l'innovation, du patrimoine, de l'utilisation des TIC dans l'éducation et les ressources éducatives libres sont élaborées.

Pendant la période 2017-2021, la priorité sera donnée à l'élaboration de normes dans les domaines suivants :

Évaluation de l'apprentissage

Cinq des dix cibles de l'ODD 4 portent sur les résultats de l'apprentissage, qui sont essentiels pour mesurer l'efficacité et l'efficience des systèmes éducatifs et orienter la formulation des politiques. Cependant, les indicateurs sur les résultats de l'apprentissage sont plus coûteux et complexes que ceux sur l'accès et la participation à l'éducation. Si la disponibilité à l'échelle mondiale des données concernant les résultats de l'apprentissage s'est considérablement améliorée en termes de niveau d'éducation, de sujets évalués, ainsi que de couverture géographique, il subsiste d'importantes variations d'un pays à l'autre, et beaucoup de pays ont encore besoin de développer des programmes d'évaluation durables à long terme.

Pour chacun des domaines relatifs aux résultats de l'apprentissage, de nouvelles normes et directives seront nécessaires pour garantir la plus haute qualité des évaluations nationales et internationales. Pour améliorer la qualité et l'utilisation des données, il faudra élaborer des méthodes permettant d'établir des liens entre les différentes évaluations de l'apprentissage pour qu'elles puissent être mesurées sur une échelle commune. Pour ce faire, il conviendra de développer des partenariats stratégiques avec des institutions et des experts reconnus dans le domaine de la mesure des résultats de l'apprentissage par l'intermédiaire de l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage créée par l'ISU en 2016 pour mener et orienter la création de chacune des normes nécessaires.

Équité et inclusion

Élément essentiel du Programme 2030, l'équité signifie que personne ne doit être laissé pour compte. Cependant, il existe peu de mécanismes systématiques et réguliers de mesure de l'équité d'un pays à l'autre, que ce soit par des enquêtes auprès des ménages, des évaluations de l'apprentissage ou des données administratives. Pour atteindre ces objectifs, les États membres auront besoin de directives et d'outils statistiques nouveaux et plus précis afin de mesurer les disparités de façon exhaustive et comparable. Cela passera par un travail avec des spécialistes reconnus de la mesure de l'équité. Dans le domaine de l'éducation, l'ISU a créé un Observatoire international de l'équité et l'inclusion dans l'éducation et un groupe interinstitutions sur les indicateurs de l'inégalité dans l'éducation. Avec des spécialistes d'autres organisations tels que l'UNICEF et la Banque mondiale,

L'ISU encouragera et coordonnera l'utilisation d'enquêtes auprès des ménages et d'autres sources de données adaptées pour le suivi de l'éducation aux niveaux national, régional et mondial. Une meilleure coordination permettra de garantir une normalisation de l'analyse et la communication des données, pour compléter les informations recueillies par l'administration, en général par les systèmes scolaires.

L'égalité des genres, l'une des deux priorités globales de l'UNESCO, constitue un aspect particulier de l'équité et un thème transversal de tous les ODD ainsi qu'un objectif à part entière. L'Institut continuera de donner la priorité à l'égalité des genres dans l'ensemble de ses programmes statistiques en mettant l'accent sur l'éducation et la science et veillera à ce que toutes les données soient ventilées par genre dans la mesure du possible.

Plus particulièrement, l'ISU s'emploie à développer un ensemble d'outils pour mieux mesurer l'égalité des genres dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM), qui sera terminé vers le milieu de l'année 2017. L'étape suivante consistera à travailler avec les pays pour mettre en pratique la boîte à outils SAGA (STEM et égalité des genres) dans le cadre d'un projet plus large mené avec l'UNESCO.

Données financières et dépenses

Des ressources financières adaptées et équitables seront nécessaires pour atteindre durablement les objectifs et les cibles du Programme 2030 et veiller à ce que les décideurs aient accès à des informations récentes et complètes sur les performances des secteurs concernés.

La collecte de données sur les dépenses réalisées dans chaque secteur des domaines de responsabilité de l'ISU pose certaines difficultés, dues notamment à l'abondance des sources d'information (gouvernement, secteur privé et international) et des niveaux de financement (fédéral, provincial, local et individuel) ainsi qu'au fait que la responsabilité des données concernant les dépenses est en général partagée entre plusieurs ministères. Différents types de dépenses peuvent nécessiter différents modes de collecte des données, notamment des enquêtes auprès des ménages et des entreprises pour les dépenses privées, des divers ministères et organismes publics pour les dépenses publiques et de la communauté des donateurs pour les dépenses à caractère international.

Pendant la période 2017-2021, l'ISU donnera la priorité à l'élaboration de cadres complets relatifs aux dépenses dans trois domaines : l'éducation, la science et la culture. Des méthodes seront mises au point et testées et des recommandations et directives internationales produites pour permettre aux pays de mieux évaluer les coûts dans chacun de ces secteurs. L'accent sera mis sur une meilleure mesure des dépenses privées, notamment des ménages.

Cadres d'indicateurs thématiques

Outre les normes, l'Institut donnera la priorité à l'élaboration d'ensembles d'indicateurs thématiques dans chacun de ses domaines de responsabilité. Ceux-ci comprendront des indicateurs relatifs au suivi et à la révision du Programme 2030, ainsi qu'à d'autres domaines prioritaires, afin que les décideurs et autres utilisateurs des données aient accès à une gamme suffisante d'indicateurs pour répondre à leur besoins d'information. Les travaux ont commencé en 2014 avec l'élaboration d'un ensemble d'indicateurs thématiques relatifs à l'éducation pour le suivi de l'ODD 4 (éducation). Un sous-ensemble de ces indicateurs, approuvé fin 2016 pour rapport en 2017, est utilisé pour compiler et diffuser les premiers indicateurs relatifs à l'ODD 4. Avant que la reddition de comptes puisse commencer, il a été établi qu'un autre ensemble d'indicateurs nécessitait d'être plus amplement développé. Les indicateurs thématiques seront affinés avec le temps, à mesure que des données nouvelles et de meilleure qualité seront disponibles. L'Institut élaborera également des ensembles d'indicateurs thématiques pour la science, la technologie et l'innovation (STI), ainsi que le patrimoine culturel, et il révisera les principaux indicateurs sur les TIC dans l'éducation. Les ensembles

d'indicateurs thématiques seront assortis de métadonnées détaillées pour orienter les producteurs et les utilisateurs des données.

En ce qui concerne le cadre des indicateurs thématiques pour l'ODD 4 – Éducation 2030, l'ISU a constitué un Groupe de coopération technique d'experts issus d'États membres, d'organismes multilatéraux et de groupes de la société civile pour : soutenir la mise en œuvre des cadres d'indicateurs thématiques et mondiaux ; coordonner les différentes parties prenantes en vue de produire des données ; et utiliser des normes internationales pour effectuer des comparaisons entre les pays. De semblables groupes d'experts ont été constitués pour la création de cadres thématiques dans les autres domaines de responsabilité de l'Institut. La création de ces cadres sera considérée comme une priorité en 2017 afin que les pays disposent des outils nécessaires pour commencer à suivre leurs progrès dans les domaines concernés.

Normes internationales

En ce qui concerne l'éducation, une définition de structure mondiale de données, des directives et des outils pour un partage effectif des données seront élaborés en partenariat avec l'OCDE et Eurostat, puis approuvés par le Secrétariat du SDMX et utilisés en tant que norme commune pour la collecte internationale des données relatives à l'éducation.

Résultats escomptés

ER 1. Normes d'évaluation de l'apprentissage

Les produits suivants seront fournis :

- (a) Un Cadre mondial commun de contenu de référence pour chaque domaine d'apprentissage : langues et mathématiques pour commencer, puis d'autres (par ex. sciences, citoyenneté, etc.) dans la mesure du possible d'ici à 2021. Ce cadre permettra d'harmoniser les contenus nationaux et internationaux dans chaque domaine et chaque point de mesure. Les résultats pourront donc être convertis en une échelle d'apprentissage universelle pour la communication des données au niveau international.
- (b) Un Code de pratique et un Cadre d'assurance qualité des données destinés à évaluer la qualité de l'environnement institutionnel, de la collecte des données et des procédures statistiques s'appliquant aux évaluations de l'apprentissage et à formuler des recommandations sur les bonnes pratiques. Le Cadre d'assurance qualité des données sera complété par une évaluation des processus de données.
- (c) Un package bien défini pour la communication des données, composé des éléments suivants : (i) un package de liaison mondial ; (ii) un test universel de base pour chaque domaine et point de mesure ; (iii) un questionnaire de contexte universel ; (iv) un programme mondial de métrique incluant des niveaux de compétence et des étalons ; et (v) des directives d'analyse et d'utilisation des données. Ce package permettra aux pays de relier leurs évaluations nationales au programme mondial de métrique. Il servira également d'instrument de base pour les pays qui ne disposent pas encore d'une évaluation nationale de l'apprentissage.
- (d) Plan opérationnel et de mise en œuvre que les pays pourront utiliser selon leurs besoins.

Pendant la période 2017-2018, la priorité sera donnée à l'élaboration de ces produits pour les indicateurs des résultats de l'apprentissage nécessaires au suivi et à l'examen des cibles 4.1 (enseignement primaire et secondaire), 4.2 (développement de la petite enfance) et 4.6 (apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul pour les adultes) des ODD. Après quoi commencera l'élaboration des produits nécessaires pour les cibles 4.4 (compétences nécessaires à l'obtention d'un travail décent) et 4.7 (citoyenneté mondiale et éducation au service du développement durable). L'ISU pilotera ces travaux en qualité d'organisateur et d'arbitre neutre, afin

de proposer des solutions élaborées et convenues entre toutes les parties prenantes dans le cadre de l'Alliance mondiale pour le suivi de l'apprentissage.

ER 2. Équité et inclusion

Les produits suivants seront fournis :

- (a) Un Manuel de mesure de l'équité dans l'éducation à l'usage des pays et des organisations internationales. Il permettra d'harmoniser les définitions entre les catégories pertinentes pour comparaison (par ex. genre, emplacement géographique, situation socioéconomique, handicap) et le calcul normalisé des indicateurs issus de différentes sources de données. Il fournira également des conseils sur les différents types de mesure de l'équité qui peuvent s'appuyer.
- (b) Sur ces sources et leurs usages adaptés.
- (c) Des directives pour la production d'indicateurs à partir d'enquêtes auprès des ménages et d'autres sources de données dans d'autres domaines, notamment la culture.
- (d) Éducation : un manuel de mesure des statistiques sexuées dans l'éducation destiné à être utilisé par les pays. Ce manuel fournira des conseils sur le calcul des indicateurs, les méthodes et les sources de données.
- (e) Science, technologie et innovation : le projet SAGA a déjà produit la Liste des objectifs de genre pour la STI, destinée à être complétée par la matrice SAGA qui traduit ces objectifs de genre en indicateurs et relie des politiques aux indicateurs. La boîte à outils SAGA contiendra des instruments permettant de mieux mesurer l'égalité des genres dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STEM).

ER 3. Données financières et statistiques de dépenses

Les produits suivants seront fournis :

- (a) Éducation : Un manuel consacré à la méthode des comptes nationaux de l'éducation, qui fournit un cadre d'organisation des données provenant de sources multiples, et utilise une méthode structurée et un ensemble commun de définitions. Il vise à capter et rassembler tous les flux financiers à l'intérieur d'un cadre comptable cohérent pour permettre d'analyser l'économie du secteur de l'éducation, y compris son financement et les coûts de production de ses activités. Il permet aux gouvernements de comprendre comment les fonds sont dépensés, quels groupes sont défavorisés en termes d'accès aux financements, où se situent les éventuelles fuites et ce qui peut être fait pour améliorer l'efficacité et l'efficience des coûts.
- (b) Éducation : L'ISU collaborera avec d'autres organisations en vue de produire des directives pour la collecte des données sur les dépenses privées consacrées à l'éducation par le biais d'enquêtes auprès des ménages. Cela inclut la conception d'un questionnaire, la liste des postes de dépense à considérer et l'analyse des données recueillies.
- (c) Science : La « Recommandation de 1978 concernant la normalisation internationale des statistiques relatives à la science et à la technologie » sera révisée. La méthode pour la collecte de données relatives aux dépenses comparables au niveau international dans la science et la technologie sera définie plus en détail.
- (d) Culture : Des recommandations internationales sur les comptes satellites de la culture sont nécessaires pour créer un indicateur de suivi de la cible 11.4 des ODD relative aux dépenses consacrées à la protection du patrimoine culturel et naturel.

ER 4. Cadres d'indicateurs thématiques

Les produits suivants seront fournis :

- (a) Des ensembles d'indicateurs thématiques dans les domaines de l'éducation, la STI, la culture et les TIC dans l'éducation destinés à être utilisés aux niveaux national, régional et mondial pour le suivi et l'examen complets des objectifs et des cibles ou des thèmes transversaux spécifiques du Programme 2030 et autres domaines prioritaires concernés.
- (b) Des métadonnées détaillées accompagnant chaque cadre thématique et intégrées aux outils en ligne de diffusion des données de l'Institut, notamment le centre de données, les atlas en ligne et l'explorateur de données, pour un emploi par les producteurs et par les utilisateurs de données.
- (c) Des directives à l'intention des pays pour la collecte et la compilation d'indicateurs dans chacun des cadres thématiques.
- (d) Des manuels sur la création d'indicateurs dans d'autres domaines prioritaires, notamment la mesure de l'emploi culturel, les statistiques relatives au cinéma et les TIC dans l'éducation.

ER 5. Normes internationales

Les produits suivants seront fournis :

- (a) Dans le domaine de l'éducation, une définition de structure mondiale de données, des directives et des outils pour un partage effectif des données seront élaborés en partenariat avec l'OCDE et Eurostat, approuvés par le Secrétariat du SDMX et utilisés comme norme commune pour la collecte de données internationales dans l'éducation.

Objectif stratégique A2 : Renforcement des capacités des pays pour la mise en œuvre des normes et méthodes reconnues au niveau international

Aider les pays à comprendre les normes nouvelles ou révisées et à adapter leurs systèmes statistiques nationaux en vue de recueillir et communiquer des données en fonction de ces normes sera une priorité à moyen terme. L'ISU, par ses équipes de programme établies à Montréal et son réseau hors Siège de personnel établi en Afrique, dans les États arabes, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, élaborera des matériels de formation et fournira des conseils relatifs aux statistiques sur site ou à distance, des formations et un support en ligne sur l'utilisation et l'objet de chaque norme. Il travaillera également avec des partenaires, notamment des organisations internationales et régionales, des associations d'experts et autres, à fournir des formations là où elles sont les plus nécessaires.

L'ISU s'appuiera sur l'évaluation des lacunes de données pour recenser et soutenir les pays ayant besoin d'améliorer leurs mécanismes de collecte de données et mettre en place de nouvelles enquêtes par l'application de normes internationales établies.

Pendant la période 2017-2021, la priorité sera donnée à l'aide apportée aux pays pour adopter de nouvelles méthodes de collecte des données et mettre en œuvre des normes reconnues au niveau international dans les domaines suivants :

Évaluation de l'apprentissage

L'ISU travaillera avec des organisations internationales et régionales possédant une expertise de l'élaboration des évaluations à grande échelle de l'apprentissage pour offrir un soutien et un renforcement des capacités directement aux pays en vue de la mise en place et du développement

d'évaluations nationales et internationales de l'apprentissage. L'ISU ne réalise pas d'évaluations de l'apprentissage. Sa stratégie consiste donc à s'appuyer sur l'expertise d'organisations possédant une solide expérience dans ce domaine.

Statistiques relatives à la science, la technologie et l'innovation

À partir des dernières versions du *Manuel de Frascati* de mesure de la R-D et du *Manuel d'Oslo* de mesure de l'innovation, l'Institut mettra à jour ses matériels de formation et ses directives pour aider les pays à réaliser des enquêtes pertinentes selon les dernières normes en vigueur. Du fait de ressources humaines limitées, il fournira des ateliers de formation sélectifs aux pays prioritaires et travaillera autant que possible avec des partenaires régionaux pour réaliser ces formations.

Comptes satellites de la culture

Une fois la méthode des comptes satellites de la culture élaborée, éprouvée et adoptée, l'Institut produira des matériels de formation et des directives destinés aux pays, pour leur permettre de créer leurs propres comptes afin de collecter des données pour créer l'indicateur mondial de suivi de la cible 11.4 des ODD. Du fait de ressources humaines limitées, il fournira des ateliers de formation sélectifs sur la méthode aux pays prioritaires.

Dépenses consacrées à l'éducation

En collaboration avec des partenaires, l'ISU a mis au point une méthode de compilation des comptes nationaux de l'éducation. Pour en assurer le suivi, il encouragera l'utilisation de matériels de formation et de directives destinés à aider les pays à créer leurs propres comptes en vue de collecter des données pour produire un certain nombre d'indicateurs thématiques relatifs à l'éducation pour le suivi des ODD. Il fera également la promotion de ses directives sur la collecte et l'analyse des dépenses privées consacrées à l'éducation.

Résultats escomptés

ER 6. Renforcement des capacités des pays pour la mise en œuvre de normes et de méthodes reconnues au niveau international

Dans chaque domaine prioritaires (évaluations de l'apprentissage, statistiques relatives à la R-D et l'innovation et dépenses consacrées à la culture et l'éducation), les pays – en particulier les pays en développement – bénéficient d'un accompagnement dans l'adoption et la mise en œuvre des normes appropriées pour la collecte et la communication des données dont ils ont besoin et pour assurer le suivi et l'examen du Programme 2030.

Objectif stratégique A3 : Élaboration et application de normes et de méthodes internes communes, de qualité et reconnues

Dans l'objectif de produire des données et des indicateurs de qualité à l'intention des utilisateurs, l'Institut a élaboré des directives et des normes pour les différents stades de son cycle de production de données afin que celles-ci soient traitées selon un ensemble commun et reconnu de procédures. Pour répondre aux exigences du Programme 2030, les directives et normes existantes devront être revues et mises à jour et de nouvelles normes élaborées, en particulier pour traiter les données provenant de nouvelles sources. Ces normes internes sont destinées à être utilisées par le personnel de l'ISU et sont nécessaires pour garantir l'intégrité des données que l'Institut publie et diffuse auprès d'un large éventail d'utilisateurs.

Pendant la période 2017-2021, la priorité sera donnée à la mise à jour ou l'élaboration de normes internes dans les domaines suivants :

Ensembles de données externes

L'ISU fera office de plate-forme de données pour les indicateurs nécessaires au suivi et à l'examen du Programme 2030 dans les domaines de l'éducation, la science, la culture et la communication. En plus de recueillir des données par le biais d'enquêtes régulières, l'ISU devra également rassembler des données provenant de sources extérieures et les intégrer dans ses bases de données. Un ensemble de normes sera développé pour recenser les sources de données adéquates, en particulier celles comportant des données de niveau individuel.

Métadonnées

Les normes des métadonnées qui servent à décrire les données et les indicateurs et sont utilisées dans le traitement des données sont importantes pour garantir que ces dernières sont correctement décrites, stockées et présentées de manière commune dans les différents domaines.

Collecte et traitement des données

Le Cadre de suivi et de reddition de comptes pour la qualité de l'Institut et les principaux indicateurs de performance qui lui sont associés pour suivre les différents stades de la production et de la diffusion des données seront examinés et revus en profondeur pour un meilleur suivi des taux de réponse, de l'exhaustivité des données et de la disponibilité des indicateurs issus de chaque enquête statistique de l'ISU. Cela aidera à mieux cibler les ressources de l'Institut pour garantir que les pays bénéficient de données récentes et de qualité et pour contribuer à identifier les pays qui pourraient avoir besoin de plus de soutien ou de renforcement de leurs capacités.

Résultats escomptés

ER 7. Production de données plus récentes et exhaustives et de meilleure qualité

Dans chacun des domaines de responsabilité de l'Institut, l'amélioration des processus de production de données de même qu'une plus grande transparence et une meilleure compréhension des indicateurs disponibles permettront une plus grande disponibilité des principaux indicateurs et données, en particulier de ceux nécessaires au suivi du Programme 2030.

4.2 Pilier B : Production de données

Objectif général B :

Produire des données et des indicateurs de qualité et comparables au niveau international pour le suivi et l'établissement de rapports sur l'éducation, la science, la culture et la communication

Les données figurent au premier plan du Programme de développement durable à l'horizon 2030, d'où l'urgence de concevoir des systèmes statistiques nationaux et internationaux capables de produire de nouvelles données et de nouveaux indicateurs qui aident effectivement à suivre la réalisation des ambitieux objectifs et d'en rendre compte. Il faut, pour commencer, des données de référence de qualité, de même que des données opportunes et de qualité pour vérifier si tous les groupes de population bénéficient des politiques destinées à améliorer leurs perspectives et leurs conditions de vie.

Pendant la période 2017-2021, la priorité sera de développer la production de données pour répondre aux besoins du Programme 2030 en matière d'évaluation tout en s'efforçant de réduire la charge que représente la production de rapports pour les États et en maintenant la collecte des données essentielles requises à d'autres fins.

La production de données internationales dépend de la capacité statistique des États membres ainsi que des processus internes de l'ISU. La qualité des données nationales revêt une importance capitale, mais les processus de l'Institut ont également un impact significatif sur la production de statistiques internationales, tout comme la coopération entre les organisations régionales et internationales. Les objectifs stratégiques de ce pilier concernent chacun de ces acteurs.

En tant qu'organisme des Nations Unies chargé de produire et de diffuser des données comparables au niveau international concernant l'éducation, la science, la culture et la communication, l'Institut s'emploiera, avec les États membres et la communauté internationale, à intégrer les données de sources officielles et fiables, à élaborer de nouveaux indicateurs et à mettre en œuvre de nouvelles collections de données tout en révisant et améliorant les indicateurs qu'il utilise déjà. Tout en restant la référence mondiale pour ce qui est de données comparables au niveau international concernant l'éducation, la science, la culture et la communication, il sera également le principal dépôt de données pour les indicateurs thématiques requis pour suivre l'ODD 4 et d'autres cibles liées à l'éducation. En outre, il produira des données et des indicateurs pour les cibles relatives à la science, à la culture et à la communication, notamment pour celles des ODD 9 et 11.

La pression pour innover et concevoir de nouveaux processus et produits statistiques est élevée, mais les ressources sont faibles et les systèmes statistiques de nombreux pays en développement déficients. Il est urgent de renforcer ces systèmes, de développer les capacités nationales et d'identifier de nouvelles sources de données tout en assurant la qualité et l'intégrité des données produites. Avec ses partenaires, l'ISU aidera les États membres à fournir des statistiques comparables au niveau international pour éclairer les politiques relatives à l'éducation, à la science, à la culture et à la communication aux fins du suivi mondial et thématique des ODD. Il élaborera des lignes directrices et des outils pour aider à évaluer les besoins des pays et promouvoir la conception de systèmes statistiques. Il créera des supports de formation en ligne et face-à-face et aidera les pays à élaborer des stratégies pour identifier et combler les lacunes dans les données.

Enfin, conscient de la nécessité d'explorer de nouvelles sources de données et de limiter la charge que représente la production de rapports, l'ISU s'emploiera activement à nouer des partenariats avec les organismes statistiques internationaux et régionaux compétents pour recueillir des données au coût le plus faible possible tout en garantissant leur comparabilité et leur qualité.

Pour atteindre ces objectifs, l'Institut a identifié, au titre de ce pilier, trois objectifs stratégiques et des résultats escomptés associés qui sont présentés ci-dessous.

PILIER B : Production de données		
Objectifs stratégiques	Résultats escomptés (ER)	Produits
B1 : Amélioration de l'engagement et de la capacité des pays à communiquer à l'ISU des données comparables au niveau international	ER 8. Amélioration de la capacité des États membres à communiquer des données internationales relatives au Programme 2030	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation régulière des besoins et des difficultés des pays • Outils et stratégies de plaidoyer pour promouvoir l'élaboration de systèmes statistiques • Ratification de la documentation des sources de données et des méthodologies par des plans nationaux de données • Organisation régulière d'ateliers de formation et de visites de terrain dans les États membres • Supports de formation en ligne et mécanismes de remise • Amélioration des taux de réponse aux enquêtes de l'ISU

		<ul style="list-style-type: none"> • Définition d'une stratégie de renforcement des capacités statistiques de l'ISU
B2 : Amélioration de la capacité de l'ISU à produire des données et des métadonnées de qualité et comparables au niveau international	ER 9. Amélioration des processus et systèmes internes pour améliorer l'efficacité de la production de données	<ul style="list-style-type: none"> • Processus statistiques bien définis assortis de responsabilités et de cibles claires concernant les principaux indicateurs de performance de l'ISU • Systèmes, outils et processus d'information souples et accessibles pour gérer les sources de données existantes et nouvelles sur l'ensemble du cycle de vie des données • Personnel de l'ISU hautement qualifié
	ER 10. Respect et suivi régulier des cibles de qualité des données	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de situation des pays • Réalisation au niveau national, sur la base des principaux indicateurs de performance de l'ISU, d'interventions ciblées par pays pour améliorer la qualité des données
	ER 11. Renforcement des procédures de coordination et de communication pour les questionnaires de l'ISU	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole de communication avec les États membres pour les enquêtes de l'ISU • Amélioration des méthodes de collecte des données
B3 : Amélioration de l'efficacité de la production de données par l'élargissement des partenariats stratégiques	ER 12. Amélioration de la coordination des activités statistiques	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographie des sources et des échanges internationaux de données • Évaluation des besoins internationaux en données • Participation à d'importantes réunions internationales • Des partenaires régionaux aident à tirer parti des travaux que l'ISU mène avec les pays partenaires • Redondance minimale des demandes adressées aux États membres
	ER 13. Amélioration de l'efficacité des échanges de données entre l'ISU et d'autres organisations qui recueillent des données internationales	<ul style="list-style-type: none"> • Accords formels d'échange de données avec des partenaires • Mécanismes efficaces et sûrs d'échange et de diffusion de données

Objectif stratégique B1 : Amélioration de l'engagement et de la capacité des pays à communiquer à l'ISU des données comparables au niveau international

Le Programme 2030 s'articule autour de l'appropriation des ODD par les pays. Sans cette appropriation et cet engagement, on ne disposera tout simplement pas de données permettant de suivre les objectifs. L'ISU aidera, par un plaidoyer et un soutien ciblé, les États membres à intégrer ce suivi dans leur planification, leurs politiques et leurs stratégies. Cependant, il importe de noter que le soutien fourni dépendra de la disponibilité des ressources à l'ISU et dans les pays.

L'Institut recueille déjà une grande partie des données requises pour l'ODD 4 et la cible 9.5. Il faut cependant, pour assurer l'exhaustivité et la couverture des indicateurs globaux et thématiques, améliorer les taux de réponse et la disponibilité des données. Pour la cible 11.4, la méthodologie est encore à l'étude et l'on ne dispose, par conséquent, d'aucune donnée au début de cette stratégie à moyen terme.

L'ISU évaluera régulièrement et en temps opportun les difficultés auxquelles les États membres sont confrontés pour la production de données. Ces évaluations alimenteront des activités ciblées qui

seront menées en fonction des besoins des pays et des régions afin d'adapter leurs systèmes statistiques pour qu'ils puissent recueillir les données requises pour les ODD et à d'autres fins.

Sans un engagement de haut niveau, il est peu probable que l'on dispose des ressources requises. Pendant la période 2017-2021, l'ISU élaborera un ensemble d'outils de plaidoyer que les statisticiens et décideurs nationaux pourront utiliser pour aider à réunir les ressources requises pour améliorer les systèmes statistiques nationaux.

Avec les États membres et par l'entremise de groupes d'experts, l'ISU élargira le champ des données disponibles en exploitant les sources existantes et en identifiant et cartographiant de nouvelles. Les sources de données et les méthodologies à utiliser pour remplir les questionnaires de l'ISU seront documentés dans des plans nationaux de données afin d'assurer la viabilité de cette activité tout en réduisant la charge que représente la production de rapports.

Sans un financement suffisant pour renforcer les capacités au niveau national, il faut élaborer une stratégie qui définira le type de soutien que l'ISU peut offrir. À moyen terme, l'ISU s'y emploiera avec des partenaires nationaux et internationaux, y compris en travaillant avec des donateurs et des organismes nationaux dotés de systèmes statistiques plus développés pour appuyer de manière bilatérale le renforcement des capacités des pays qui en ont besoin.

Au minimum, l'ISU veillera à ce que les pays puissent répondre à ses collectes de données internationales de manière régulière et en temps voulu en travaillant activement avec les bureaux de statistique et les ministères de tutelle dans le cadre d'ateliers, de visites de terrain et de l'élaboration de supports de formation en ligne et de mécanismes de remise.

Résultats escomptés

ER 8. Amélioration de la capacité des États membres à communiquer des données internationales relatives au Programme 2030

Produits :

- Évaluation régulière des besoins et des difficultés des pays
- Outils et stratégies de plaidoyer pour promouvoir l'élaboration de systèmes statistiques
- Ratification de la documentation des sources de données et des méthodologies par des plans nationaux de données
- Organisation régulière d'ateliers de formation et de visites de terrain dans les États membres
- Supports de formation en ligne et mécanismes de remise
- Amélioration des taux de réponse aux enquêtes de l'ISU
- Définition d'une stratégie de renforcement des capacités statistiques de l'ISU.

Objectif stratégique B2 : Amélioration de la capacité de l'ISU à produire des données et des métadonnées de qualité et comparables au niveau international

La demande croissante de nouveaux indicateurs pour suivre les ODD offre une occasion intéressante d'utiliser notre réputation de source fiable de données pour améliorer encore la qualité et la couverture des bases de l'ISU. Après un examen approfondi, en 2015, des besoins en données internationales concernant les ODD, ainsi que la mise en œuvre d'une nouvelle structure institutionnelle, l'ISU est bien préparé pour la phase d'exécution.

La gestion de l'efficacité et du rapport coût/efficacité du processus de production de données sera une priorité absolue afin d'assurer la disponibilité de ressources aux niveaux international et national tout en limitant la charge que représente la production de rapports. L'ISU vise à appliquer des processus bien définis limitant les redondances au sein de sa structure, tout en maintenant des résultats de qualité.

Les collections de données, systèmes et processus de l'ISU seront revus et améliorés. Les collections existantes seront adaptées et de nouvelles collections introduites pour s'assurer que les données requises sont recueillies de manière efficace et efficiente.

L'ISU reverra ses méthodologies afin d'améliorer la couverture et l'exhaustivité des données. Un nouveau portail sera mis en place pour améliorer l'efficacité de la collecte et du traitement des données, tant pour l'Institut que pour les répondants.

Des initiatives destinées à améliorer la qualité des données s'emploieront à accroître la communication des principales données de suivi par un plus grand nombre de pays, en particulier par les moins avancés ; à assurer une meilleure comparabilité des données au niveau international ; et à élaborer de nouveaux indicateurs. Un examen complet des collections de données existantes sera entrepris afin de réduire la charge que représente la production de rapports pour les États membres, tout en accroissant de manière sélective la disponibilité de données et d'indicateurs pour répondre aux besoins du nouveau programme.

L'ISU reverra son cadre de qualité et ses principaux indicateurs de performance pour guider et suivre le processus de production de données. En outre, il élaborera des rapports sur la situation des pays afin de faire le lien entre les faiblesses des systèmes statistiques nationaux et les importantes mesures prises pour améliorer la qualité des données au niveau international.

S'appuyant sur ses fondements solides, l'ISU mettra en œuvre une nouvelle structure institutionnelle où la production et la qualité des données serviront de base pour s'assurer que les ressources et les compétences suffisent pour produire les nouvelles données et les nouveaux indicateurs requis. Cela nécessitera de former le personnel lié aux nouveaux indicateurs et aux nouvelles exigences fonctionnelles de l'Institut.

Enfin, l'Institut veillera à ce que les canaux de communication avec les organismes statistiques nationaux soient clairement définis, adoptant un protocole qu'il faudra appliquer pour identifier les organismes associés à la production de données.

Résultats escomptés

ER 9. Amélioration des processus et systèmes internes pour améliorer l'efficacité de la production de données

Produits :

- Processus statistiques bien définis assortis de responsabilités et de cibles claires concernant les principaux indicateurs de performance de l'ISU
- Systèmes, outils et processus d'information souples et accessibles pour gérer les sources de données existantes et nouvelles sur l'ensemble du cycle de vie des données
- Personnel de l'ISU hautement qualifié.

ER 10. Respect et suivi régulier des cibles de qualité des données

Produits :

- Rapports de situation des pays

- Réalisation au niveau national, sur la base des principaux indicateurs de performance de l'ISU, d'interventions ciblées par pays pour améliorer la qualité des données.

ER 11. Renforcement des procédures de coordination et de communication pour les questionnaires de l'ISU

Produits :

- Protocole de communication avec les États membres pour les enquêtes de l'ISU
- Amélioration des méthodes de collecte des données.

Objectif stratégique B3 : Amélioration de l'efficacité de la production de données par l'élargissement des partenariats stratégiques

Les objectifs du Programme 2030 sont « universels, complémentaires et interdépendants ». Ils exigeront donc un niveau de coopération et de coordination sans précédent entre les entités internationales, régionales et sous-régionales qui élaborent ou utilisent les données et indicateurs associés.

Nombre des nouveaux indicateurs ne peuvent provenir que de sources secondaires, qui relèvent d'autres organisations. D'autres exigeront que l'ISU élabore de nouvelles collections de données en utilisant les questionnaires traditionnels ou en exploitant des sources de données secondaires.

Pendant la période 2017-2021, l'ISU travaillera activement avec les États membres et les organisations régionales et internationales pour identifier les sources de données secondaires pertinentes, fiables et de qualité pouvant être utilisées pour produire les nouveaux indicateurs des ODD. Le but sera d'éviter les redondances dans la collecte de données et la charge que représente la production de rapports, tout en élargissant le champ des données. Pour compléter sa base, l'Institut exploitera les données des enquêtes internationales ou régionales pertinentes (ménages, écoles, entreprises, population active, etc.).

L'ISU continuera de contribuer activement à des processus de l'ONU tels que le Groupe de coordination des systèmes statistiques, le Comité de coordination des activités statistiques et la Commission de statistique afin de renforcer son rôle de répertoire d'indicateurs dans les domaines de responsabilité de l'UNESCO et de coordonner les demandes statistiques liées au mandat de cette dernière. Il collaborera étroitement avec tous les partenaires afin « d'agir comme une seule et même entité » et de faire en sorte que la production de données soit coordonnée, tout en tirant profit des compétences d'autres organisations internationales et régionales.

L'ISU va revitaliser et renforcer ses partenariats avec les producteurs régionaux et internationaux de données afin d'assurer un partage et un échange de données efficaces et efficients. La priorité de l'ISU sera de coordonner tous les acteurs afin de s'assurer que les rôles sont clairement définis et que les redondances dans la collecte de données sont limitées ou éliminées.

Des mécanismes efficaces de partage et des normes convenues seront mis en œuvre avec les organismes chargés de ces sources de données. L'ISU continuera d'appliquer les technologies et les normes les plus récentes pour garantir un partage efficace des données et des métadonnées.

L'Institut continuera, à l'UNESCO, de servir de point focal pour la collecte de données et la communication du mandat statistique de l'Organisation aux autres entités grâce à une coordination efficace au sein du système statistique international.

Résultats escomptés

ER 12. Amélioration de la coordination des activités statistiques

Produits :

- Cartographie des sources et des échanges internationaux de données
- Évaluation des besoins internationaux en données
- Participation à d'importantes réunions internationales
- Des partenaires régionaux aident à tirer parti des travaux que l'ISU mène avec les pays partenaires
- Redondance minimale des demandes adressées aux États membres.

ER 13. Amélioration de l'efficacité des échanges de données entre l'ISU et d'autres organisations qui recueillent des données internationales

Produits :

- Accords formels d'échange de données avec des partenaires
- Mécanismes efficaces et sûrs d'échange et de diffusion de données.

4.3 Pilier C : Analyse, communication et utilisation des données

Objectif général C :

Être la source officielle de données et d'indicateurs comparables au niveau international dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication

Introduction

L'analyse et la communication des données sont essentielles pour relier les données aux politiques et influencer les décideurs nationaux, régionaux et internationaux. Le but est de promouvoir le travail de l'Institut sur la base de sa réputation et de sa marque comme source ou courtier fiable de données « transformant des vies ». De plus, l'analyse et la communication englobent l'étape finale du cycle de production de données, où ces dernières sont appliquées dans un contexte réel. Cette étape met également en lumière la qualité des données et sert de tremplin pour répondre aux nouveaux besoins d'informations. Cette démarche s'inscrit dans le processus mis en place par l'Institut pour améliorer constamment la pertinence et l'utilisation de ses données, normes et autres produits statistiques en nouant des liens solides avec les besoins des utilisateurs.

Pour avoir un impact réel, l'ISU doit transformer ses données en informations pertinentes utilisées par un large éventail de publics et d'intervenants. Ces intervenants sont notamment des décideurs de différents niveaux de gouvernement, des statisticiens nationaux et internationaux, des bailleurs de fonds, des médias, des groupes de la société civile, des chercheurs et des citoyens engagés au niveau mondial. Le défi, pour l'ISU, est d'identifier et de répondre aux besoins divers de chaque partie prenante en termes d'informations, de formats et de niveaux de granularité.

L'ISU s'affirmera comme la référence dans ses domaines de compétence pour ce qui est de l'analyse des données, de l'information, de l'innovation et de la communication. Nous ajouterons de la valeur aux données et renforcerons leur pertinence et leur qualité en liant leur production à leur utilisation tout en aidant les intervenants à les utiliser et à les interpréter. Cela, à son tour, améliorera

la visibilité et l'utilisation des données, des normes et des méthodologies de l'ISU, ainsi que de ses analyses et de ses informations.

L'Institut transforme les données en informations en concevant des produits analytiques de qualité en étroite collaboration avec des partenaires. L'analyse de données aide à stimuler à la fois la demande et l'offre de données par les pays. L'adoption d'une approche narrative améliore la visibilité de l'Institut tout en renforçant son engagement auprès de différents acteurs. Les résultats d'analyse améliorent le profil de données comparables. L'ISU élaborera une gamme innovante de produits, de services et de méthodes de diffusion pour répondre aux besoins spécifiques des utilisateurs de données techniques et non techniques en utilisant divers canaux de communication.

Pour ce faire, l'Institut a défini deux objectifs stratégiques et les résultats escomptés au titre de ce pilier, qui sont présentés ci-dessous.

PILIER C : Analyse et communication des données		
Objectifs stratégiques	Résultats escomptés (ER)	Produits
C1 : Production et diffusion de travaux analytiques de qualité	ER 14. Produits adaptés aux besoins prioritaires des principales parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Série de rapports de suivi sur l'éducation, la science, la culture et la communication • Rapports régionaux, collections techniques, lignes directrices et recommandations • Profils de pays • Données et scénarios pour les rapports externes (éducation, science, culture et communication) • Documentation technique et directives pour aider les États membres à utiliser les données • Outils pour aider les utilisateurs à maîtriser les données • Vidéos montrant comment utiliser les données de l'ISU • Blogs et bulletins d'information
	ER 15. Engagement accru auprès de publics plus larges pour étendre l'utilisation des données et services de l'ISU	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de presse et de médias sociaux et concertation pour promouvoir les produits et services de données de l'ISU • Partenariats avec d'autres organisations et leaders d'opinion pour promouvoir les données et produits de l'ISU • Forums et campagnes destinés à stimuler la rétroaction entre les principaux groupes d'intervenants
C2 : Promotion de l'utilisation des produits et données de l'ISU	ER 16. Site Web et environnement de diffusion de données qui évoluent constamment pour répondre aux besoins des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • Services et applications innovants pour la consultation et l'analyse des données • Réalisation régulière d'études d'utilisabilité et d'enquêtes de satisfaction • Fonctionnalités permettant de personnaliser, de stocker et de partager facilement les tableaux de données, graphiques et figures de l'ISU

Objectif stratégique C1 : Production et diffusion de travaux analytiques de qualité

Le premier objectif stratégique met en évidence le fait que le rôle de l'ISU ne s'arrête pas à la définition et à la collecte de données, l'Institut reconnaissant qu'il est vital de transformer ces données en informations susceptibles d'éclairer les décisions politiques. L'analyse est également fondamentale et essentielle pour assurer la qualité des données de l'ISU. Étant donné que l'ISU communique directement et en continu avec les producteurs nationaux de données, il est le mieux placé pour comprendre et analyser les données recueillies.

Nos produits analytiques seront présentés de manière à refléter les changements rapides intervenant dans les communications, axés sur un public global en général et sur des intervenants clés en particulier. Les données seront présentées dans des formats interactifs et attrayants (profils de pays, visualisations de données, infographies et eAtlas). De plus, pour développer de nouveaux produits et de nouvelles approches propres à accroître et à améliorer l'utilisation des données, nous allons créer un laboratoire d'innovation axé sur les indicateurs des ODD et les indicateurs thématiques connexes.

Pour le travail d'analyse de l'ISU, un important contexte sera celui des ODD. L'éducation occupe une place centrale dans la mesure où l'ISU est l'institution chargée de suivre les 10 cibles de l'ODD 4 et d'autres cibles liées à l'éducation, ainsi que l'ensemble d'indicateurs thématiques. L'Institut est également chargé de suivre une cible liée à la STI et une autre liée à la culture. Dans ces deux domaines, il élaborera des ensembles thématiques d'indicateurs avec des partenaires. Il sera conçu, autour de ces indicateurs mondiaux et thématiques, une série de produits incluant une synthèse sur les ODD et des rapports thématiques.

Pour les utilisateurs qui savent moins bien comprendre et interpréter les statistiques et les indicateurs, nous développerons des outils revêtant diverses formes (vidéos, webinaires et cours en ligne, Wikipédia et podcasts). Nous travaillerons également avec divers partenaires pour créer ces produits et diffuser les analyses de l'ISU. Pour mieux servir les États membres, l'ISU créera un répertoire de documents techniques et, pour aider les pays à utiliser leurs données, des lignes directrices, des normes et des outils.

Résultats escomptés

ER 14. Produits adaptés aux besoins prioritaires des principales parties prenantes

Produits :

- Rapports thématiques sur des questions clés telles que l'équité dans l'éducation, les enseignants et l'enseignement, les dépenses liées au patrimoine culturel et le rôle de la STI dans la réalisation des ODD
- Produits phares réguliers, tels que la synthèse sur les ODD
- Rapports régionaux et documents techniques
- Autres produits analytiques basés sur un large éventail de sources de données, y compris des profils d'enfants non scolarisés et d'autres groupes défavorisés ; nouveaux indicateurs fondés sur des données administratives, des évaluations de l'apprentissage, des enquêtes réalisées auprès des ménages, des données des finances publiques et d'autres sources ; priorité accordée à l'élaboration de produits axés sur des indicateurs ventilés par sexe et par d'autres caractéristiques individuelles et familiales
- Profils de pays

- Données et scénarios pour les rapports externes sur l'éducation, la science, la culture et la communication
- Documentation technique et lignes directrices devant aider les États membres à utiliser les données
- Outils devant aider les utilisateurs à comprendre les données dans différents formats, y compris la vidéo et le texte, afin d'améliorer la transparence et l'utilisation des données de l'ISU, et formation à des contenus liés à l'ISU, à d'autres indicateurs et à leur utilisation
- Adoption d'approches novatrices pour présenter les données à différents publics, y compris des non-spécialistes : visualisation de données, séries eAtlas, infographies et nouveaux flux de contenus pour le site Web de l'ISU et les médias sociaux
- Vidéos montrant comment utiliser les données de l'ISU tout en promouvant les avantages comparatifs de l'Institut auprès des parties prenantes (priorité particulière accordée aux pays et aux donateurs)
- Publication de blogs et de bulletins d'information pour stimuler la discussion autour de la production et de l'utilisation de données comparables au niveau international, une attention particulière étant accordée au suivi des ODD.

Objectif stratégique C2 : Promotion de l'utilisation des produits et données de l'ISU

Tout en produisant des données et des analyses de qualité, l'Institut doit également trouver des moyens et des canaux efficaces pour communiquer les messages sous-jacents à ces produits et services. Il doit, pour avoir un impact, investir dans la narration numérique. L'objectif C2 vise à nouer le dialogue avec les principales parties prenantes et à les encourager à utiliser nos données ; à promouvoir nos produits au sein de leurs réseaux ; et à endosser l'ISU comme organisme chargé de mesurer l'éducation, la science, la culture et la communication, y compris pour les ODD et leurs cibles.

La nouvelle stratégie de communication sera axée sur les besoins de nos partenaires. L'utilisation accrue et améliorée des médias sociaux sera un important moyen d'accroître notre engagement auprès des principaux intervenants.

Le site Web de l'ISU sera à la pointe de la technologie, avec de nouveaux produits et services ajoutés régulièrement afin d'offrir une référence pour les données comparables au niveau international dans les domaines de compétence de l'Institut. Ces mises à jour régulières et ces nouvelles fonctionnalités permettront aux utilisateurs de personnaliser, de stocker et de partager facilement des tableaux de données, des graphiques et des figures de l'ISU, mais aussi de répondre aux besoins en données ouvertes, par exemple en améliorant l'interface de programmation d'applications. Pour accroître la visibilité de l'ISU comme source officielle et fiable de données sur l'éducation, la science, la culture et la communication, nous nous emploierons à renforcer la citation de données de l'ISU sur les sites de partenaires et à introduire une citation inversée sur le site de l'ISU.

Le nouveau site Web permettra de mieux intégrer les données dans le centre de données de l'ISU et la documentation sur les métadonnées dans son glossaire. Les données relatives aux ODD seront intégrées dans tous les produits actuels et nouveaux, y compris la synthèse sur les ODD et l'eAtlas.

Les liens existants avec l'UNESCO seront exploités pour intégrer les données et les produits de l'ISU sur le site Web de l'Organisation. Nous utiliserons également les partenariats pour faire de même sur les sites Web de tiers.

Des commentaires seront également sollicités des utilisateurs. Nous effectuerons régulièrement des études d'utilisabilité au sujet du site Web de l'ISU et présenterons de nouvelles fonctionnalités et approches pour améliorer l'expérience utilisateur, notamment en ce qui concerne les produits de données, tout en créant des boucles de rétroaction avec les utilisateurs pour améliorer la qualité des produits statistiques.

Résultats escomptés

ER 15. Engagement accru auprès de publics plus larges pour étendre l'utilisation des données et services de l'ISU

Produits :

- Campagnes de presse et de médias sociaux et diffusion de contenus pour promouvoir les produits et services de données de l'ISU
- Partenariats avec d'autres organisations et leaders d'opinion pour promouvoir les données et produits de l'ISU
- Forums et campagnes destinés à stimuler la rétroaction entre les principaux groupes d'intervenants.

ER 16. Site Web et environnement de diffusion de données qui évoluent constamment pour répondre aux besoins des parties prenantes

Produits :

- Services et applications innovants pour mieux diffuser les données de l'ISU
- Réalisation régulière d'études d'utilisabilité et d'enquêtes de satisfaction sur le site Web de l'ISU pour améliorer l'expérience utilisateur, notamment en ce qui concerne les produits de données
- Fonctionnalités permettant aux utilisateurs de personnaliser, de stocker et de partager facilement des tableaux de données, des graphiques et des figures de l'ISU.

5. ENVIRONNEMENT PROPICE

Méthode de travail

L'Institut possède son propre conseil d'administration, composé de 12 statisticiens de différentes régions du monde. En plus de fournir des avis d'experts, le Conseil examine, approuve et suit régulièrement le programme et le budget de l'ISU.

Les travaux de l'ISU sont guidés par les Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies, les Principes régissant les activités statistiques internationales et le cadre juridique de l'Institut. Comme à l'UNESCO, le programme de travail suit une approche de gestion et de suivi axée sur les résultats. La production de données statistiques est organisée selon le modèle générique du processus de production statistique, et les processus et produits statistiques sont évalués en utilisant le cadre de qualité des données de l'ISU.

L'ISU évalue actuellement son positionnement global, sa stratégie de mobilisation de ressources financières et sa stratégie de renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de ses services dans le cadre de son mandat.

Appui à l'administration et à la gestion

L'Institut privilégie la mise en place de solides équipes d'administration, d'informatique et de gestion capables de combler le déficit qui existe actuellement par rapport aux ressources financières, aux effectifs, aux systèmes et aux compétences requis pour répondre aux attentes des États membres et aux exigences du Programme 2030.

L'ISU veillera à ce que son personnel soit bien équipé pour mettre en œuvre et atteindre les objectifs de cette stratégie en réorientant sa structure interne, en formant efficacement son personnel et en gérant sa performance. Outre la mise à jour des systèmes statistiques, l'accent sera mis sur l'automatisation de certains processus administratifs manuels et fastidieux.

Technologies de l'information

Les objectifs opérationnels définis dans la présente stratégie à moyen terme guident les services informatiques de l'Institut. Les services technologiques nouveaux ou améliorés requis pour appuyer ce travail sont inclus, explicitement ou implicitement, dans chacun des trois piliers. Pour assurer efficacement ces services, l'ISU créera un solide modèle d'approvisionnement qui utilisera des partenaires et des réseaux externes pour compléter ses ressources internes.

La collaboration et la communication entre les équipes de l'ISU dans le monde est essentielle au succès de son travail. Dans toute l'UNESCO, le passage à des services en nuage pour les tâches quotidiennes de bureautique n'en est qu'à ses débuts, mais progresse. Les difficultés techniques liées à l'intégration du personnel régional dans les équipes et le travail de l'ISU seront rapidement surmontées au fil de l'introduction de ces nouveaux services. Dans l'intervalle, il faudra investir dans des services Intranet de collaboration.

L'informatique est au cœur de tous les processus importants et est essentielle à l'innovation et à une bonne organisation. Les processus statistiques bien définis assortis de responsabilités et de cibles claires pour ce qui est des principaux indicateurs de performance de l'ISU créent les conditions indispensables pour appuyer la création efficace et efficiente d'outils informatiques. De nouvelles technologies, de nouveaux partenariats et de nouvelles approches seront mis en œuvre pour améliorer la collecte de données traditionnelles et appuyer celle de données non traditionnelles. Les stratégies visant à développer la collaboration avec des partenaires extérieurs présenteront des avantages, mais ces partenariats pourront accroître la complexité des processus d'exploitation et de gestion des données requis pour produire des statistiques de qualité. Aussi importera-t-il de conclure, pour le partage de données, des accords bien définis.

L'actif le plus important de l'ISU qu'est l'ensemble des dépôts publics de statistiques de l'UNESCO est mis gratuitement à disposition en ligne via une interface de programmation d'applications de données ouvertes. Pour compléter ce service, les technologies les plus récentes seront utilisées pour créer et mettre gratuitement à la disposition des utilisateurs externes des produits de données de l'ISU et des ODD à utiliser et à intégrer dans les médias sociaux, les sites Web et ailleurs dans le cadre d'efforts plus larges destinés à promouvoir les produits et services de l'Institut.

Pour s'assurer que l'infrastructure et les applications existantes répondent aux besoins de l'Institut et hiérarchiser les nouveaux investissements, il sera introduit des indicateurs supplémentaires de performance pour les applications existantes. Face aux changements qui interviennent dans les processus, les produits et les activités de l'ISU dans chacun des piliers de la présente stratégie, il va falloir prendre de nombreuses initiatives nouvelles.

Travail avec les États membres et partenariats

Nombre de pays ne pourront tout simplement pas mettre en œuvre le Programme 2030 sans investir fortement dans le renforcement de leurs capacités statistiques. Il faudra donc aider les États membres à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies de renforcement de leurs systèmes

statistiques aux fins de l'élaboration de politiques éclairées ; à mettre en œuvre des cadres d'indicateurs, des méthodologies, des normes internationales et des pratiques optimales ; à évaluer la qualité de leurs données et à remédier aux faiblesses ; à identifier les principaux domaines d'action possible avec les partenaires de développement ; à communiquer des données de qualité au niveau mondial et à utiliser les données pour suivre les progrès et éclairer les décisions stratégiques.

Dans ce contexte, l'ISU élaborera un nouveau modèle global dans lequel les partenaires de développement œuvreront collectivement à des objectifs communs autour de stratégies définies et détenues par les pays. L'Institut s'emploiera à renforcer les capacités bilatérales des organismes donateurs et des bureaux nationaux de statistique au moyen de systèmes statistiques solides.

L'ISU demeurera la principale source de conseils techniques concernant le calcul des indicateurs, la conception des questionnaires et la manière d'utiliser les données obtenues. Nous continuerons également de développer les outils de diagnostic requis pour améliorer la qualité des données et identifier les besoins de renforcement des capacités tout au long du cycle de production et d'utilisation des données, tout en aidant à concevoir des stratégies nationales de développement des statistiques de l'éducation par des projets ciblés.

Grâce à son réseau de conseillers en statistique basés sur le terrain, l'Institut continuera d'aider de façon déterminante les États membres à répondre aux besoins mondiaux en données dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Il communiquera activement avec les États membres et les bailleurs de fonds pour mettre en évidence les résultats obtenus, faire valoir l'importance des statistiques et rendre compte de ses activités. Il collaborera également avec les organisations régionales qui recueillent des données et créera des réseaux de pays et d'experts pour chacun des domaines statistiques afin d'améliorer l'exactitude, la comparabilité au niveau international et la pertinence pour l'élaboration de politiques des données et indicateurs obtenus.

Ressources financières

L'ISU jouit de l'autonomie financière complète et finance ses activités par un compte spécial créé par le Directeur général de l'UNESCO avec l'aval du Conseil exécutif de l'Organisation. Il est financé par une allocation financière de l'UNESCO et par des contributions volontaires de divers donateurs. Il fournit des données en tant que bien public, gratuitement, ce qui limite les possibilités d'accroître les recettes.

On estime qu'il faut au moins 15 millions de dollars par an pour atteindre les résultats escomptés et produire les résultats de cette stratégie à moyen terme. Or, actuellement, l'ISU est confronté à un important déficit de financement pour ses services de base, sans parler des besoins supplémentaires liés au Programme 2030.

Pour pouvoir apporter le soutien technique requis et conserver son leadership dans le domaine statistique, l'Institut appelle l'UNESCO et ses États membres, ainsi que la communauté des donateurs, à accroître leurs contributions afin d'assurer un financement durable et prévisible sur le long terme. Il investit également activement dans la mobilisation de ressources financières, le plaidoyer et la communication pour élargir sa base de donateurs.